

# CAISSE DES ECOLES DE SOLLIÈS-VILLE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En exercice : 9  
Présents : 6  
Votants : 6

**OBJET :**

**Décision  
Modificative n° 1**

**Budget Caisse des  
Ecoles 2023**

**N° 6/2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 28 novembre à 17h30

Les membres du Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles de la commune de Solliès-Ville, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas GERARDIN, Maire

Date de convocation du Conseil d'Administration : 09/11/2023

**Présents :** Madame FOUASSE Bénédicte, Madame Marie-Christine VIVES, Madame AVRIL Nathalie, Madame LEMOINE Aurélie, Madame MARTINEZ Vanessa

**Absent(s) excusé(s) :** Monsieur Roger CASTEL, Madame FAURE Magali

**Absent(s) :** Monsieur BROUSSAIS Jean-Jacques

Monsieur le Président informe l'assemblée que certaines dépenses n'avaient pas été prévues lors de l'établissement du budget primitif 2023 et qu'il est donc nécessaire de procéder aux modifications de crédits repris dans le document ci-joint.

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** les modifications de crédits apportées au Budget primitif 2023 et figurant dans le document ci-annexé.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré à Solliès-Ville,  
Les jour, mois et an susdits.

Le Président,  
Nicolas GERARDIN



Certifié exécutoire  
Compte tenu :

- de la transmission en Préfecture, le 29 NOV. 2023

- de la publication, le 29 NOV. 2023

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 6

Nombre de suffrages exprimés : 6

VOTES :

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 09/11/2023



*[Handwritten signature]*



Présenté par Le Président (1),

A Solliès-Ville, le 28/11/2023

Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Solliès-Ville, le 28/11/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AVRIL Nathalie	<i>[Signature]</i>
BROUSSAIS Jean-Jacques	absent
CASTEL Roger	excuse
FAURE Magali	excusée
FOUSSE Bénédicte	<i>[Signature]</i>
LEMOINE Aurélie	<i>[Signature]</i>
MARTINEZ Vanessa	<i>[Signature]</i>
VIVES Marie-christine	<i>[Signature]</i>

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Solliès-Ville, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil d'administration.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.